

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

44. — Du Bureau des Commissaires, soumettant un rapport du Bibliothécaire en Chef re offre de l'Ecole Technique offrant de fournir un local dans ladite école pour y installer la Bibliothèque Civique.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé sur le bureau pour être pris en considération lors de l'étude du deuxième ordre du jour.

45. — Du Bureau des Commissaires, au sujet de l'expropriation de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que la règle 102 des Règles du Conseil soit suspendue afin de permettre que soit présenté le rapport maintenant devant le Conseil, qui n'a pu être déposé chez le Greffier de la Cité avant 10 heures a.m., ce jour, et que ledit rapport soit reçu et adopté.

46. — De la Commission Spéciale de Législation soumettant certains amendements additionnels à la Charte de la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit projet d'amendements soit considéré clause par clause.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit projet d'amendements clause par clause, et

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

La section 3 étant lue, M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. ROBINSON,

Propose: Que ladite section soit adoptée.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Roux, Brodeur, Garceau, Tétreau, Clément, Mayrand, Marci, Morin. — 18.

Contre: Bastien, Emard, Lussier, Larivière, Deguire.—5.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

Les sections 4, 5, 6, 7, 8 et 9 étant lues, elles sont agréées. (M. l'éch. Ward dissident quant à la section 6, et M. l'éch. N. Lapointe quant à la section 8.)

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission de Législation et le projet d'amendements y annexé soient adoptés.

47.—De la Commission Spéciale re puisards, recommandant que l'on se serve à l'avenir des puisards Renaud.

Sur proposition de M. l'échevin GAUVIN, appuyée par M. l'échevin EMARD, il est

Résolu: Que la règle 102a des Règles du Conseil soit suspendue, afin de permettre la présentation du rapport présentement devant le Conseil, lequel n'a pu être déposé chez le Greffier de la Cité, avant dix heures a.m., ce jour, et que ledit rapport soit reçu et adopté.

ORDRE DU JOUR.

48. — L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, concernant la résignation de M. Morin, comme notaire de la Cité,

Sur proposition de M. l'échevin MAYRAND, appuyée par M. l'échevin L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport du Bureau des Commissaires ainsi que la motion de M. l'échevin Mayrand, pour abroger la résolution nommant les notaires de la Cité (Item No 3 de l'ordre du jour) et la demande de M. Maurice Loranger pour être nommé Notaire de la Cité, qui a été déposée sur le bureau le 30 décembre 1910, soient renvoyés au Bureau des Commissaires pour étude et rapport, avec prière de bien vouloir aussi étudier et faire rapport sur l'opportunité d'adjoindre au département en Loi un Notaire Public qui serait chargé de la préparation des actes notariés et qui verrait aussi à suivre tous les contrats qui sont passés avec la Cité.

49. — Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter l'offre de MM. Blumenthal & Son, offrant de

Resolved: That Rule 102a of the Rule of Council be suspended in order to allow the presentation of the report now before the Council, which could not be deposited with the City Clerk before 10 a.m., this day, and that said report be received and adopted.

46.—From Special Committee on Legislation submitting certain additional amendments to the City Charter.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said draft of amendments be considered clause by clause.

The Council thereupon proceeded to consider said draft of amendments clause by clause, and

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to. Section 3 being read,

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. ROBINSON,

That said section be adopted.

The Council divided thereon:

Yeas:—L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Roux, Brodeur, Garceau, Tétreau, Clément, Mayrand, Marci, Morin.—18.

Nays:—Bastien, Emard, Lussier, Larivière, Deguire.—5.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Sections 4, 5, 6, 7, 8 and 9 being read, the same were agreed to.

(Ald. Ward dissenting as to section 6, and Ald. N. Lapointe as to Section 8.)

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report of the Legislation Committee and draft of amendments annexed thereto be adopted.

47.—From Special Committee re gullies, recommending that Renaud's gullies be used in future.

On motion of Ald. GAUVIN, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That Rule 102a of the Rules of Council be suspended in order to allow the presentation of the report now before the Council, which could not be deposited with the City Clerk before 10 a.m., this day, and that said report be received and adopted.

ORDER OF THE DAY.

48.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, concerning the resignation of Mr. Victor Morin, as City Notary.

On motion of Ald. MAYRAND, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report of the Board of Commissioners, as well as the motion of Ald. Mayrand to repeal the resolution appointing the City Notaries (Item 3 of the Order of the Day) and the application from Mr. Maurice Loranger to be appointed City Notary, which was laid on the table on the 30th December 1910, be referred back to the Board of Commissioners for examination and report, with a request that they also kindly consider and report on the advisability of adding to the Law Department a public Notary whose duty it would be to prepare notarial deeds and also to supervise all the contracts entered into with the City.

49.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, to accept the offer of Messrs Blumenthal & Son to rent apartments for the Civic Library.

On motion of Ald. MORIN, seconded by Ald. BRODEUR, it was